Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213502891-20260414-202604004SMP-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de St Malo de Phily

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/04/2026

Référence
2026-04-004

Objet de la délibération
CONSEIL MUNICIPAL NOMINATION CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Date de la convocation
09/04/2026

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de RENNES
Le : 15/04/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 14 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de BRAULT Marie-Claire, Maire.

Présents : Mme BRAULT Marie-Claire, Maire, Mmes : CHEVALIER Gwénaëlle, EKSI Selin, GLET Aurore, GOLIVET Lucile, LE BRET Alix, ROUXEL Isabelle, MM : ADRUBAL Valéry, DROUILLER Mickaël, PABOEUF Patrick, PAVOINE Alain, PINON Nicolas, SARRAZIN Jacques.

Excusés : BOUGET Didier donne pouvoir à DROUILLER Mickaël.
THIN Kavinn donne pour voir à ROUXEL Isabelle.

A été nommé secrétaire : PABOEUF Patrick.

Objet de la délibération :
CONSEIL MUNICIPAL
NOMINATION CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de nommer des conseillers municipaux délégués pour diverses délégations de fonctions, sous sa surveillance et sa responsabilité.

Proposition :

1 - Conseiller municipal délégué Responsable des chantiers de voirie	PABOEUF Patrick
2 - Conseillère municipale déléguée Responsable des relations avec divers partenaires sociaux et intergénérationnels (CLIC, ACTION, santé, handicaps, personnes âgées...)	GOLIVET Lucile
3 - Conseiller municipal délégué Responsable des bâtiments publics (entretien et réparation)	DROUILLER Mickaël
4 - Conseiller municipal délégué Responsable de la vie associative sportive (équipements et l'utilisation de la salle et du parc de Picasso, relation avec l'office des sports...)	BOUGET Didier

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/04/2026
Le Maire
Marie-Claire BRAULT